

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU RPI LAMAZIERE-BASSE/PALISSE



DIMANCHE 19 MARS

14h30

SALLE DAVOINE

LAMAZIERE-BASSE

LE CARTON = 4€

3 cartons = 10€

5 cartons = 15€

7 cartons = 20€

A GAGNER :

UN PC PORTABLE ET SON IMPRIMANTE,

UNE PISCINE,

UN LECTEUR DVD PORTABLE,

UN CAMESCOPE,

UNE BARQUE,

DES ENTREES AU PUY-DU-FOU ET DE NOMBREUX AUTRES

LOTS !!!!!

BUVETTE
PATISSERIES



PUYDUFOU

YVES ROCHER

Parc
ZOO
DU
REYNOU

AXA

L'auto
E.LECLERC

JOTUL

YULIARE

Gamm vert
Le goût du jardin

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU RPI LAMAZIERE-BASSE/PALISSE

Malgré une météo plus que mitigée avec une tempête, le 04 Février dernier, un vent de folie s'est abattu sur Lamazière-Basse grâce au bal masqué organisé par l'association des parents d'élèves.

Cyril, 25 ans de métier chez DJ BOX à Chateaufort-la-Forêt a su s'adapter à toutes les générations qui, pour l'occasion, ont revêtu leur plus beau déguisement. Plus beau déguisement attribué d'ailleurs aux Dupont et Dupond qui nous ont fait l'honneur de s'arrêter par Lamazière. Merci à tous pour leur participation. Cette agréable soirée s'est déroulée sans encombre grâce à la bonne organisation des parents. Pour une première... plutôt réussie.



Nous comptons sur les associations du Village afin de soutenir notre Loto en nous dotant d'un lot de leur choix.
(Chaudron des Bordes, Patchwork, Vannerie...)

L'ASSOCIATION LOU MAZIERAT

L'Assemblée Générale de l'Association « Lou Mazierat » s'est tenue jeudi 16 février 2017 à la salle Adèle Davoine.



Après la présentation du rapport d'activité et du bilan financier 2016, l'Assemblée a renouvelé la confiance au conseil d'administration.

Composition du Bureau :

Président : Jean-Marc SOULIER

Secrétaire : Patrick LAPORTE – Secrétaire Adjointe : Georgette MADELAIGUE

Trésorière : Christine PAUTY – Trésorier adjoint : Alain LESCURE

Egalement membre du CA : Claude JUGAIN

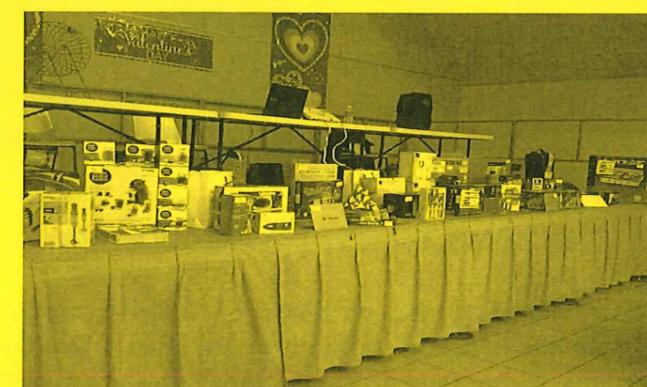
L'association organisera 2 repas sur l'année 2017, le premier chez « Lisa » à Sérandon, et le second à l'automne à « La Châtaigneraie ». Est également prévu un voyage à Cahors le 15 juin avec la visite de la ville en petit train, repas au restaurant et balade sur le Lot avant une dégustation des produits régionaux.

L'après-midi a continué dans la bonne humeur autour d'une bonne table où nous avons pu déguster crêpes, bugnes, chocolats et friandises, accompagnés de boissons, le tout offert généreusement par les adhérents du club.

A noter que l'adhésion reste à 17 €.

Prochains rendez-vous « belote » les mercredi 1^{er} et 15 mars.

LE COMITE DES FÊTES



Samedi 18 février, salle Davoine, a eu lieu le traditionnel loto de la Saint-Valentin.

Une centaine de personnes s'était donné rendez-vous pour une soirée conviviale. Les plus chanceux sont repartis avec un, voire plusieurs lots de valeur mis en jeu. Les autres ont parfois passé leur soirée à attendre le seul numéro manquant sur leur carton ! Nous félicitons les premiers et encourageons les seconds à venir tenter leur chance l'an prochain pour voir enfin la chance leur sourire !

Le Comité des Fêtes remercie les différents partenaires pour leurs dons de lots.

Il tient également à remercier les producteurs ou artisans locaux qui ont bien voulu, par leur générosité, contribuer à garnir la bourriche, gentiment offerte par l'association vannerie gourmande (La Châtaigneraie, Le Chaudron des Bordes, La Ferme de Roussille, GAEC Les Abeilles du Peuch, Nadège et son gâteau de bonbons, La Mazieroise).

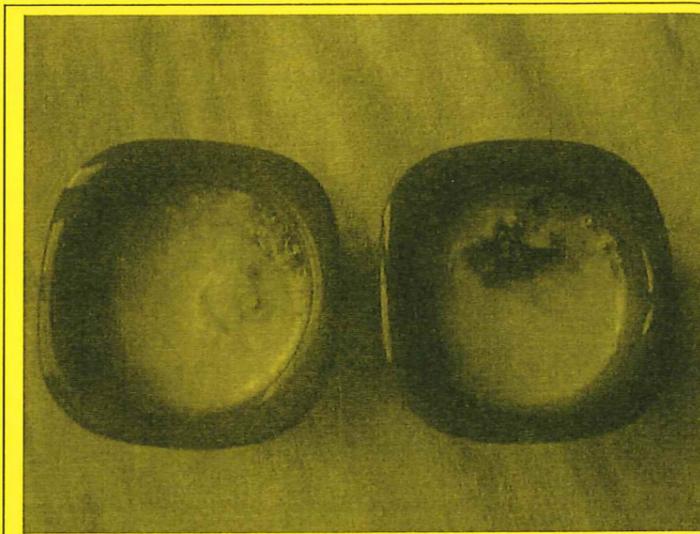
Et un grand coup de chapeau aux bénévoles du Comité des Fêtes (et d'autres) qui, par leur précieuse aide, ont permis la réussite de cette soirée.

OEUF COCOTTE

Recette de Marie du restaurant La Châtaigneraie

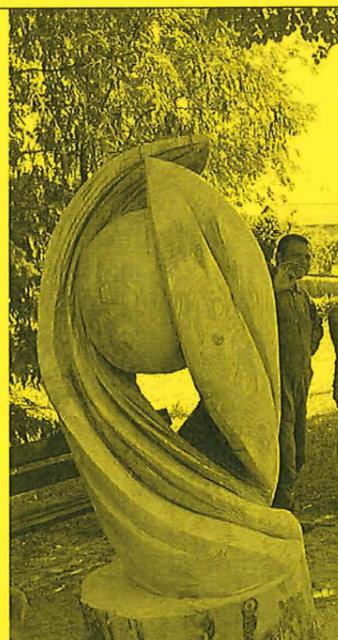
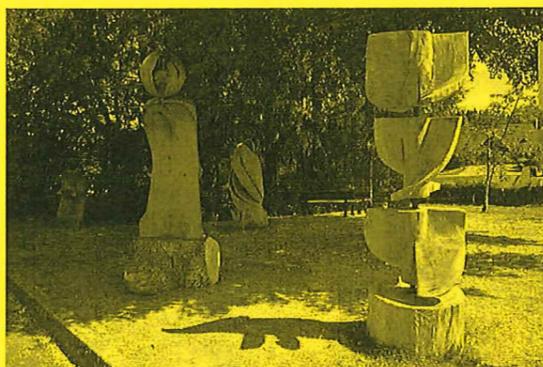
- Casser un œuf dans un ramequin ;
- Mettre une cuillerée à soupe de crème fraîche pour en recouvrir l'œuf ;
- Parsemer de petits morceaux de bleu ou de gruyère... ou le laisser nature ;
- Saler, poivrer en tenant compte du fromage ;
- Cuire au four à 200°C 10 minutes.

C'est une entrée simple, à servir avec une salade.



SCULPTURAMA :

Les œuvres du symposium Sculpturama 2016 prennent leurs quartiers d'hiver au barrage de Bort-les-Orgues. Sur le parcours menant à l'Espace EDF, les visiteurs peuvent découvrir une sélection de sculptures créées autour du thème de l'énergie. Manifestation artistique devenue incontournable, le 4^e symposium Sculpturama a été lancé au mois de juillet par l'Office de Tourisme des Gorges de la Haute-Dordogne. Pour l'édition 2016, 23 sculpteurs de huit nationalités différentes se sont donné rendez-vous sur sept sites de création pour livrer leur interprétation de l'énergie qui anime l'homme, les animaux et la nature.



LANCEMENT DE LA PLATEFORME France MOBILE :

La couverture numérique est essentielle pour l'égalité des territoires. Pour mieux répondre encore aux territoires qui présentent une défaillance de couverture mobile, le Gouvernement a lancé **France Mobile**, une plateforme d'identification et de traitement des problèmes de couverture destinée aux élus, afin d'établir une véritable démarche de recensement des besoins impliquant les services de l'Etat et les collectivités territoriales.

Le mécanisme proposé repose sur l'identification par les élus locaux des problèmes de couverture mobile de zone déterminées, que ce soit l'absence ou la mauvaise couverture par l'ensemble ou par certains opérateurs uniquement. Sont concernés par cette collecte de problèmes tous les types de zones, sans exclusion *a priori* (zones d'habitat, y compris hameaux, zones économiques ou touristiques, axes de transport, etc).

Aussi, nous vous invitons à signaler en mairie les difficultés que vous pouvez rencontrer avec votre réseau mobile sur la commune.

A RETENIR :

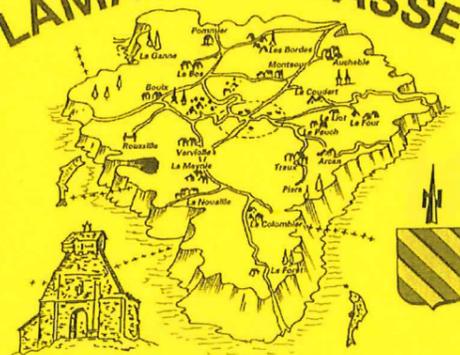
LES VERGERS DES MAZIEROIS :

Dimanche 12 Mars à 14h, nettoyage du verger à l'étang Viers.

Et, **Samedi 25 Mars à partir de 9h30**, une initiation à la greffe et à la taille des pommiers, avec les Croqueurs de pommes de la Corrèze. Repas partagé le midi et bourse aux graines l'après-midi, ainsi que la plantation d'arbres fruitiers dans la cour de l'école. (Rendez-vous à l'école).

Contact par mail : les.vergers.des.mazierois@gmx.com ou par téléphone : Milo 06 70 92 50 64.

LAMAZIÈRE-BASSE



HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi	8h30-13h00/13h30-17h00
Mardi	8h30-13h00/13h30-17h00
Mercredi	8h30-13h00
Jeudi	8h30-13h00/13h30-17h00
Vendredi	8h30-13h00/13h30-15h30

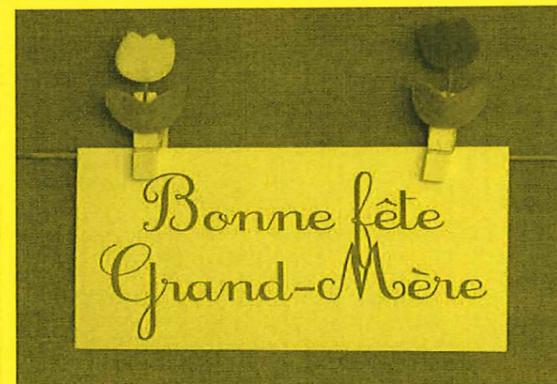
Samedi matin Maire + Adjoint

Sur rendez-vous 10h-11h 45

au : 05 55 95 88 79

lamazierebasse.19.mairie@wanadoo.fr

Vie pratique...



HEURES D'OUVERTURE DE LA POSTE

Mardi	9h00-12h00
Jeudi	9h00-12h00
Samedi	9h30-12h30

N° tél. : 05 55 95 83 00

Tournée de collecte des encombrants en porte à porte par le SIRTOM (*sur appel téléphonique au 05 55 93 00 93 en précisant vos coordonnées exactes et la nature des déchets déposés.*)

Dépôt des déchets bord de route

Prochain passage le :

4 avril 2017

ENTRE VIANON et LUZEGE

Mars 2017

Actualités municipales

TRAVAUX EAU POTABLE :

La première phase de remise en état des installations de distribution d'eau potable a été réalisée.

A la station de la Zotte, la société HYDRAU-ELEC a donc changé la partie de la tuyauterie métallique par un circuit en inox. Un débitmètre a été aussi installé ce qui nous permet de visualiser les débits d'eau venant des captages.

Le système de chloration est fonctionnel, des mesures ont été réalisées et des contrôles réguliers sont mis en place.

La deuxième pompe de relevage a été incluse dans le nouveau circuit remis à neuf.

De toute évidence, au vu du matériel qui a été changé, la panne générale n'était pas loin !

En 2017, nous continuerons à améliorer le réseau de distribution sur les deux réservoirs et le concentrateur.

Nous remercions la société HYDRAU ELEC pour ses conseils techniques et son professionnalisme.

DEFENSE INCENDIE :

Après consultation du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Corrèze (SDIS), il a été décidé d'installer une défense extérieure contre l'incendie (DECI) dans le Bourg afin de lutter contre les risques d'incendie sur la commune.

Le SDIS a procédé à la réception de cette nouvelle citerne, et nous a informés que cette installation est conforme à la réglementation en vigueur.

Nous vous appelons tout de même à rester vigilant concernant les feux domestiques, et vous rappelons que les feux liés aux brûlages des déchets verts sont interdits à proximité des habitations et lors des périodes de fortes chaleurs.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE :

A la mi-mars 2017, le système des titres électroniques sécurisés qui concernait uniquement la procédure de délivrance des passeports va s'étendre à celle des CNI.

Désormais, pour les CNI la prise d'empreintes s'effectuera par le biais de capteurs électroniques et non plus sur un support papier. Elle sera obligatoire à compter de l'âge de 12 ans.

Les communes non équipées d'un Dispositif de Recueil ne pourront plus enregistrer les demandes de cartes d'identité à la date de mise en place du nouveau dispositif à savoir à la mi-mars 2017.

Le département de la Corrèze compte actuellement 15 dispositifs répartis sur les 10 communes suivantes :

- Ussel (2 DR), Egletons,
- Tulle (2 DR), Uzerche, Argentat, Treignac,
- Brive-la-Gaillarde (4 DR), Beaulieu, Objet, Malemort.

L'utilisateur pourra, comme pour les passeports, effectuer sa demande dans n'importe quelle commune équipée d'un tel dispositif.